



Compte-rendu du Conseil d'Administration Du CIAS AUNIS ATLANTIQUE Le 9 Février 2022

Le Conseil d'Administration du CIAS Aunis Atlantique, dûment convoqué le 2 février 2022, s'est réuni le mercredi 9 février 2022 à 18h00, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre SERVANT, Président du CIAS Aunis Atlantique à Salle de l'Envol, Lieu-dit « Le Peu », 17230 LONGEVES.

Etaient présents : Hélène AUDINET, Annick CARBONNET, Marjorie DUPE, Sylvie Frelon-Garnier, Sylvie GATINEAU, Gislaine GOT, Annie GRATTET, Marie GRATEDOUX, Brigitte KROL, Marie-Claude LARGEAU, Maryannick LE ROUX, Dominique LECORGNE, Philippe NEAU, Philippe PELLETIER, Dominique ROBIGO, Jean-Pierre SERVANT, Monique THORAIN,

Etaient absents excusés : Nadia BOIREAU, Suzanne BRETON, Maryse CHAGNIAU, Gérard BOUHIER, Bernard CHARRON, Paulette FRADET Stéphane MALHERBES, Laurent RENAUD, Martine BOUTET

Avaient donné pouvoir :

Suzanne BRETON donne procuration à Dominique ROBIGO
Gérard BOUHIER donne procuration à Gislaine GOT
Laurent RENAUD donne procuration à Dominique LECORGNE
Paulette FRADET donne procuration à Brigitte KROL

Assistaient à la séance :

Cécile DESPLANTES, Responsable du CIAS
Elodie GALLOCHAT, Agent de développement local
Harry VAN LIEMPD, Conseiller numérique
Nassima RAVARIT, Conseiller numérique
Lucie Le GOURRIEREC, Chargée de missions CLS/CLSM

Secrétaire de séance : Hélène AUDINET

Alain TRETON a démissionné de son mandat d'administrateur en date du 21 janvier 2022. Son successeur sera désigné lors du Conseil Communautaire du 23 mars 2022.

1/ Présentation de la Délégation Territoriale La Rochelle-Ré Aunis Atlantique

- M. Bruno LORILLARD, Délégué Territorial Adjoint
- Mme Mylène REMY, Déléguée Territoriale Adjointe
- Mme Marion DAROUX, Responsable du service autonomie



Une présentation est faite de la délégation Territoriale La Rochelle-Ré Aunis Atlantique. Une antenne locale est basée à Marans (ouverture tous les jours du lundi au vendredi) et une intervention par semaine se fait à Courçon. Ils ont également des locaux à Ferrières, Nuillé d'Aunis et des bureaux dans les mairies en cas de sollicitation. Toutes les personnes qui se présentent à la délégation peuvent obtenir une réponse. Le délai d'attente est de maximum 7 jours.

La politique de l'action sociale est soumise aux élus et les techniciens s'occupent de la mise en œuvre de la politique sur le territoire. Sur l'ensemble du département, il y a une égalité de traitement entre les personnes.

L'objectif du service est de faire avec les gens et non de faire à la place des personnes.

Le service souligne qu'ils ont un lien régulier avec le CIAS (logement d'urgence et épicerie solidaire).

Ils précisent qu'il ne faut pas hésiter à les contacter pour toutes questions liées aux personnes âgées et personnes handicapées. Le fait d'être à plusieurs sur une problématique permet de trouver des solutions.

Ils présentent **Mme Stéphanie Hernandez** qui s'occupe de répondre aux premières questions concernant les personnes âgées.

Annie GRATTE demande si pour l'APA la validation par la mairie ou le CCAS est obligatoire ? **Marion DAROUX** répond que pour les demandes APA il n'y a pas d'obligation de passage en Mairie ou CCAS ou CIAS, pour les autres prestations cela est obligatoire.

Monique THORAIN demande si une personne prise en charge par sa famille et qui vit et vit chez sa famille, est-ce qu'une aide est possible ?

Marion DAROUX répond que cela dépend de l'environnement dans laquelle vit la personne. Il y a peut-être moins d'heures de ménage chez l'enfant de la personne si elle vit seule chez elle.

Monique THORAIN demande si l'aide à l'aidant pour partir en vacances existe toujours ?

Marion DAROUX précise qu'elle existe, ce sont les évaluatrices qui en parlent lors des évaluations des personnes.

Elle précise que le domicile de secours s'acquiert par la présence habituelle et consécutive pendant 3 mois hors établissement sociaux et médicaux sociaux.

Exemple : une personne à un appartement à Courçon, elle déménage et va en EHPAD à Saint Jean Angély, le domicile de secours reste Courçon.

Elle précise un point sur l'obligation alimentaire : les Mairies et les CCAS des domiciles de secours doivent solliciter les obligations alimentaires. Ils doivent envoyer aux Mairies de résidence des obligations alimentaires

Dominique ROBIGO demande si une liste des prestataires qui interviennent sur nos communes existe ?

Département : la liste va être distribuée aux personnes.



Elle précise que les tarifs indiqués au 1^{er} avril 2021. Ils vont donc changer au 1^{er} avril 2022. Sur le territoire, 522 demandes dossiers étudiés en 2021 avec en bénéficiaires :

- 249 APA à domicile
- 194 APA en établissement
- 8 bénéficiaires de service ménage
- 30 personnes pour des frais d'hébergement
- 16 personnes ACTP
- 11 services ménage pour personnes âgées
- 68 frais d'hébergement pour personne handicapé
- 147 PCH

Le power-point sera mis en annexe du compte rendu.

Mesdames REMY et DAROUX et Mr LORILLARD remercient les administrateurs et quittent la séance.

Monsieur le Président présente **Harry Van LIEMPD** et lui souhaite la bienvenue au CIAS.

Harry Van LIEMPD prend la parole pour se présenter : il explique être arrivé au sein du CIAS Aunis Atlantique le 3 Janvier 2022 comme conseiller numérique. Il est actuellement en formation jusqu'au 6 mai 2022. Il sera en binôme avec **Nassima RAVARIT** qui a terminé sa formation. Elle commencera les interventions auprès du public courant mars.

2/ Approbation du Compte-Rendu du Conseil d'Administration du 08-12-2021

Les administrateurs ont reçu le 2 février 2022 le compte-rendu du Conseil d'Administration avec la convocation.

Après en avoir délibéré par 21 voix POUR, le Conseil d'Administration APPROUVE le compte-rendu de la séance du 08 décembre 2021.

3/ Finances –Débat d'orientations budgétaires 2022

Monsieur le Président explique aux administrateurs que conformément à l'article L.2312-1 du CGCT modifié par la loi NOTRe du 7 août 2015, les Présidents des établissements publics administratifs des communes de 3 500 habitants et plus doivent présenter « dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. ».

Ce rapport doit également présenter l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement et du besoin de financement de la collectivité pour le budget principal et les budgets annexes.

Le rapport donne lieu à un débat retranscrit dans une délibération spécifique. Celle-ci doit être transmise au représentant de l'Etat.



Les objectifs du débat d'orientation budgétaire (DOB) sont :

- **D'exposer l'environnement général** et l'évolution du contexte économique,
- **D'informer sur la situation financière** de l'établissement public administratif,
- **De discuter des orientations budgétaires** : perspectives et prospectives budgétaires.

Le rapport d'orientations budgétaires 2022 est remis sur table lors de la séance du Conseil d'Administration.

Monsieur le Président présente les éléments du ROB de la collectivité de rattachement. Il présente le contexte économique et financier national, l'analyse financière de la CDC Aunis Atlantique et les orientations budgétaires pour 2022 pour la CDC puis pour le CIAS.

A) **Le contexte économique et financier national**

Le contexte national :

- En 2021 croissance du PIB +7%
- Une inflation : +1,6% liée à la reprise économique
- Taux de chômage de 8,1% en décembre 2021 (8,0% pour notre zone d'emploi)

Loi de finances 2022 :

- Maintien des dotations de fonctionnement (sous conditions, la dotation biodiversité sera élargie aux communes situées dans un PNR)
- Maintien du soutien à l'investissement via la DETR et la DSIL
- Evolution des bases des terrains, locaux d'habitation et industriels + 3,4 %

Le contexte de la communauté de communes :

L'année 2021 a été marquée par :

- La réalisation de nos documents cadres
- La validation du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et Habitat
- La prise de compétence mobilité
- La poursuite des investissements engagés sur le précédent mandat : la CAALE, le pôle de services publics, le pôle social...
- La gestion de la crise sanitaire

B) **L'analyse financière de la CDC Aunis Atlantique**

Encours de la dette au 1er janvier 2022 :

- Budget Principal : 1 825 000 €
- Budgets annexes économiques : 3 943 000 €

Court terme

- Crédits relais pôle de services publics et pôle social : 2 900 000 €
- Lignes de trésorerie : 1 200 000 €

Emprunts 2022 :

- Pôle de services publics : 3 250 000 €
- Pôle social : 1 000 000 €



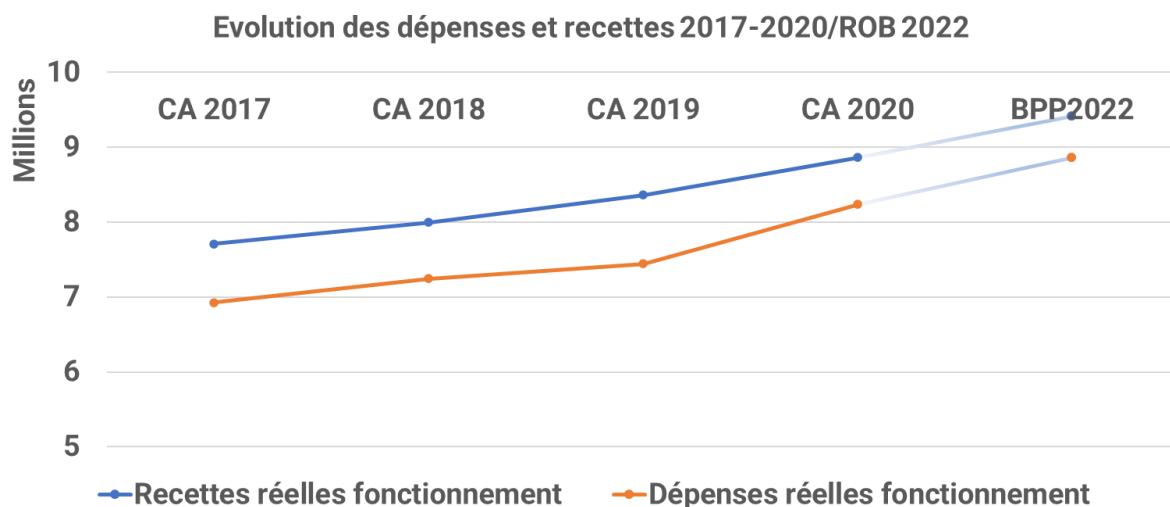
Capacité de désendettement :

- ❑ 2,35 ans en 2021
- ❑ 7,88 ans en intégrant les emprunts 2022

C) Orientation budgétaires 2022 de la CDC Aunis Atlantique

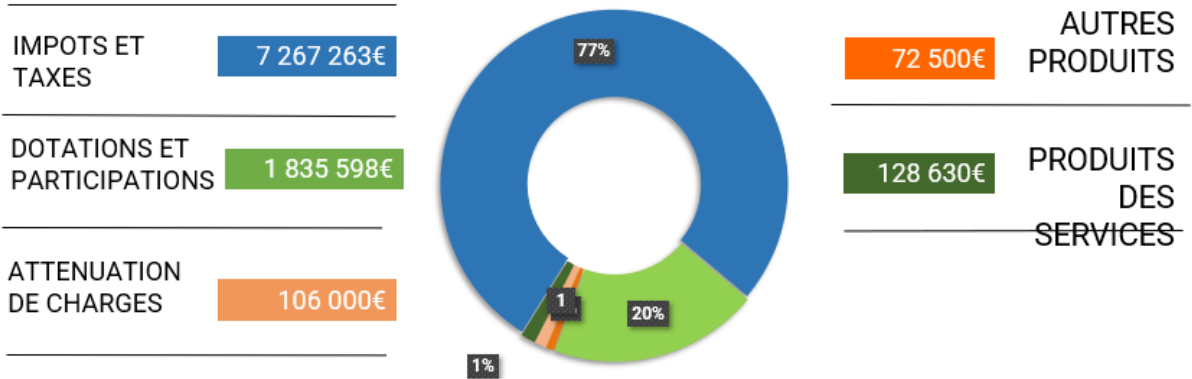
- ❑ Finalisation des actions engagées avant 2021
- ❑ Mise en œuvre des moyens permettant de porter les actions du projet de territoire 2021 – 2026
 - ➔ Projet de territoire
- ❑ Mise en œuvre des actions identifiées dans le schéma de mutualisation (16 fiches actions proposées en 2022)
 - ➔ Schéma de mutualisation
- ❑ Finalisation du Pacte financier et fiscal
 - ➔ Pacte financier et fiscal

Evolution des dépenses et des recettes réelles de fonctionnement :



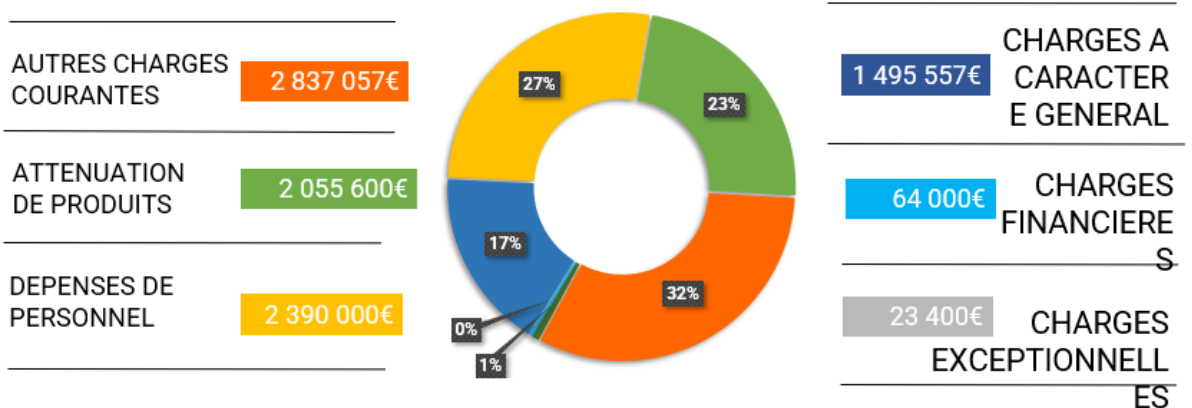
Monsieur le Président précise que tous les ans, la CDC, a une légère évolution des recettes de fonctionnement, de l'ordre de 4%. Cela est dû au $\frac{3}{4}$ aux impôts et taxes du chapitre 73. L'objectif étant de dégager de l'investissement. Afin d'y parvenir, les deux courbes (celles des recettes et celles des dépenses) doivent être les plus éloignées possibles afin de créer de l'investissement.

ROB 2022 : les recettes de fonctionnement : 9 414 991



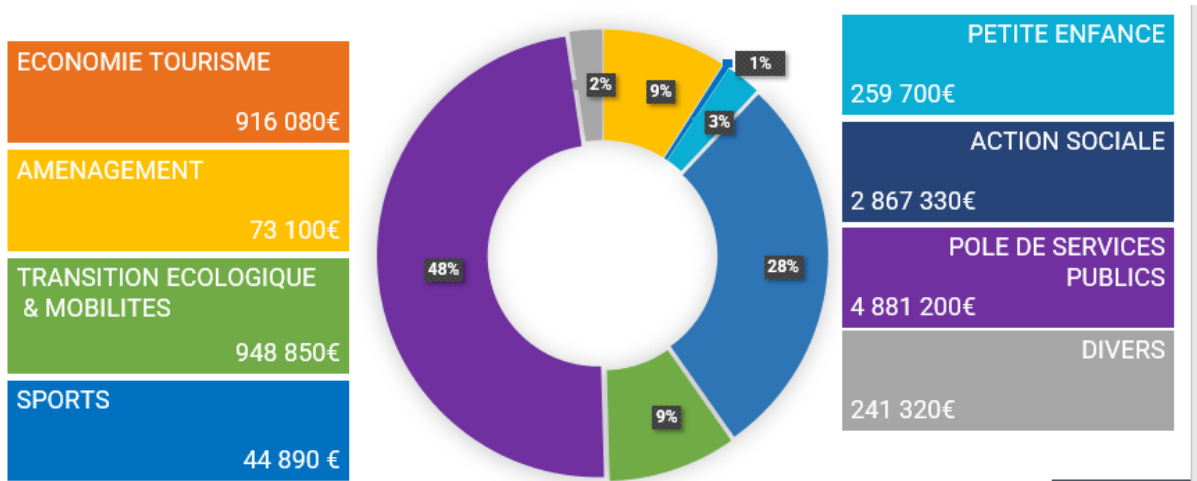
Monsieur le Président explique que le budget de la CDC est passé maintenant au-dessus des 9 millions €. Il souligne également que 20 % du budget est dû aux dotations de l'état.

ROB 2022 : les dépenses de fonctionnement : 8 865 614€



Il nous informe que les 32% « autres charges » sont des subventions versées au budget enfance (gestion des multi-accueils) et au budget du CIAS. Il précise qu'il y a également eu une subvention pour le centre de vaccination. Les charges de personnel, qui représentent 27% des dépenses, n'incluent pas les charges de personnels du CIAS et du service petite enfance mais uniquement celles des agents de la CDC. Les charges à caractères générales correspondent à l'eau et l'électricité par exemple.

Programmes d'actions – Report 2022



Monsieur le Président précise que 48% des actions qui ont été lancées vont se finir cette année avec la réalisation du pôle des services publics et le lancement de la rénovation du pôle social.

L'objectif étant de lancer les actions inscrites dans le projet de territoire avec une enveloppe de 10 millions € en faisant recourt à des prêts et en autofinancement. Le budget sera voté lors du prochain conseil communautaire le 23 mars prochain. A l'issu de ce vote, le programme action pourra être lancé.

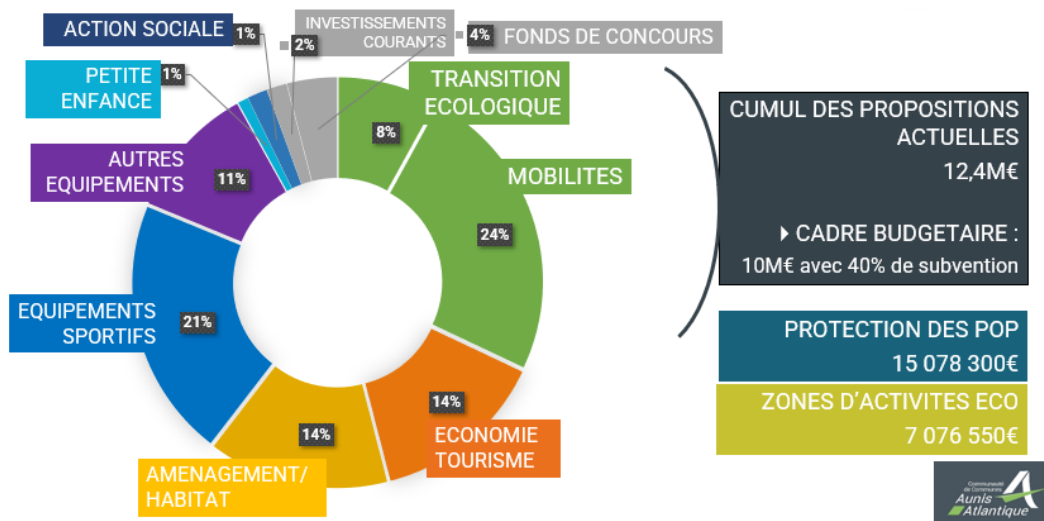
Il en profite pour nous présenter quelques-unes des actions.

Le volet économie et tourisme correspond à des actions de développement du tourisme fluvial.

Le volet transition écologique et mobilité correspond à des actions de rénovation énergétiques au gymnase de Marans, à la ludothèque de la Laigne ainsi que le multi-accueil de Ferrières.

Enfin, le volet action sociale correspond à la réalisation de l'air d'accueil pour les grands passages.

Lancement du plan pluriannuel d'investissement



D) Orientation budgétaires 2022 du CIAS

Cécile DESPLANTES expose les éléments suivants :

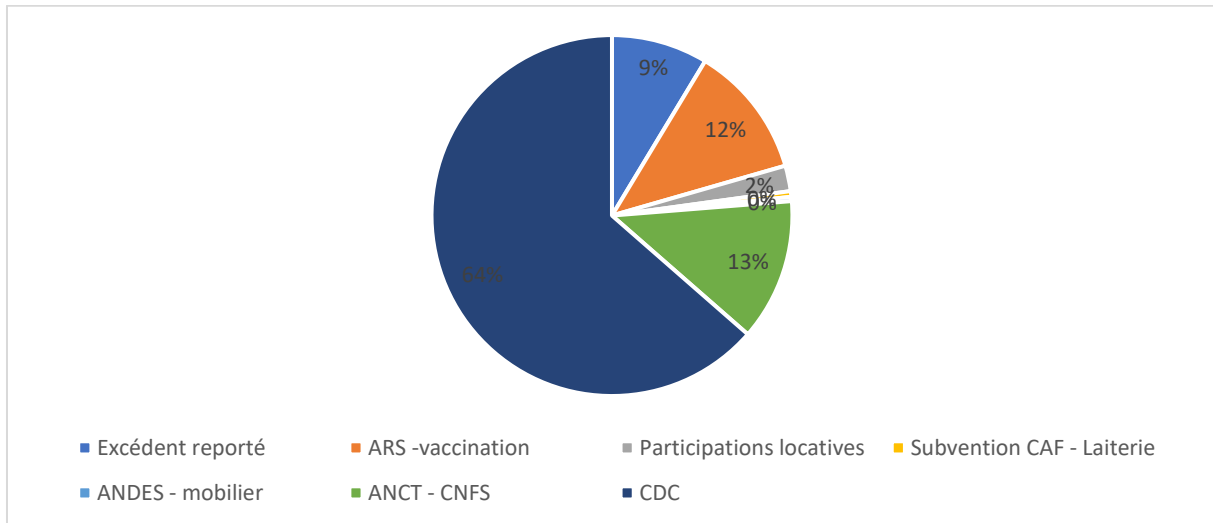
Le budget du CIAS est ancré dans un contexte d'optimisation des dépenses et de recherche de financement externe au regard des enjeux d'investissement porté par la collectivité de rattachement :

Une priorisation des grandes actions du projet de territoire :

- ❑ La préparation du CIAS en tant que futur gestionnaire du POLE SOCIAL ET SOLIDAIRE et de l'EPICERIE SOLIDAIRE
- ❑ Le CONTRAT LOCAL DE SANTE avec la formalisation du plan d'action déjà mis en œuvre et la construction des autres fiche-actions jusqu'en 2024
- ❑ L'INCLUSION NUMERIQUE avec la mise en réseau au niveau intercommunal et le déploiement des conseillers numériques France Services sur le territoire

De plus elle précise que l'idée est d'estimer les couts des actions au mieux et de rechercher des financements extérieurs.

[RECETTES DE FONCTIONNEMENT 393 300 €](#)

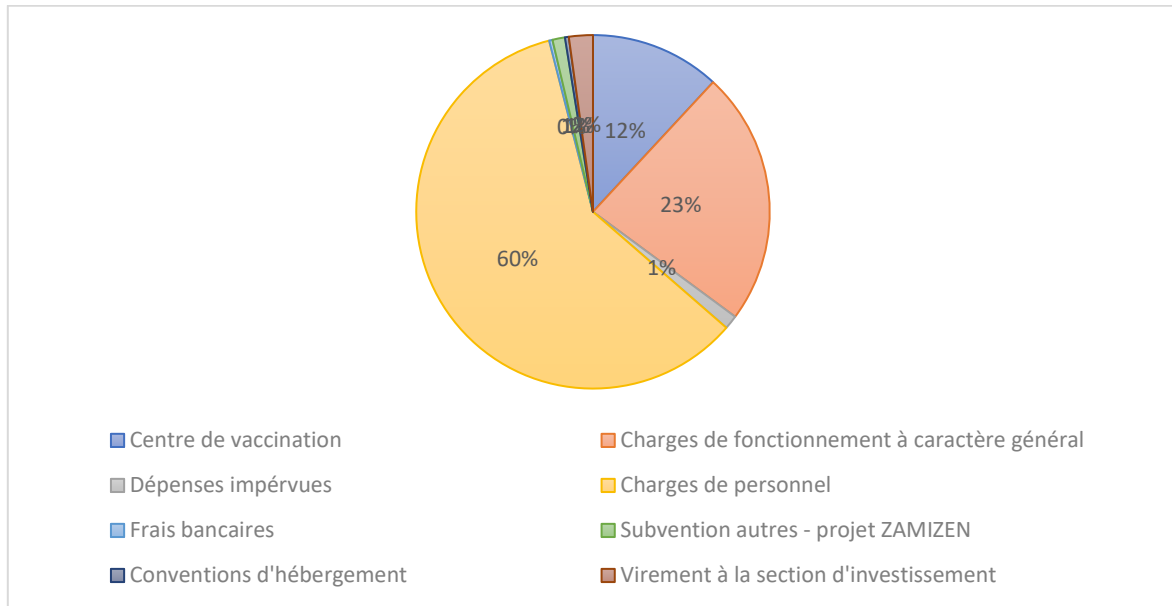


Excédent reporté	34 000,00 €
ARS -vaccination	46 800,00 €
Participations locatives	9 000,00 €
Subvention CAF - Laiterie	2 000,00 €
ANDES - mobilier	1 500,00 €
ANCT - CNFS	50 000,00 €
CDC	250 000,00 €

Le montant des recettes de fonctionnement est de près de 400 000€, en augmentation par rapport à l'année dernière. Une anticipation de l'ouverture du centre de vaccination sur 6 mois a été prévue (à la fois en recette et en dépense). La participation locative correspond aux logements d'urgence à la sous location du logement de transition du Gué, la convention gîte et à l'anticipation d'une convention avec le camping de Marans. La subvention pour la Laiterie a pour vocation à faire vivre ce lieu durant les travaux.

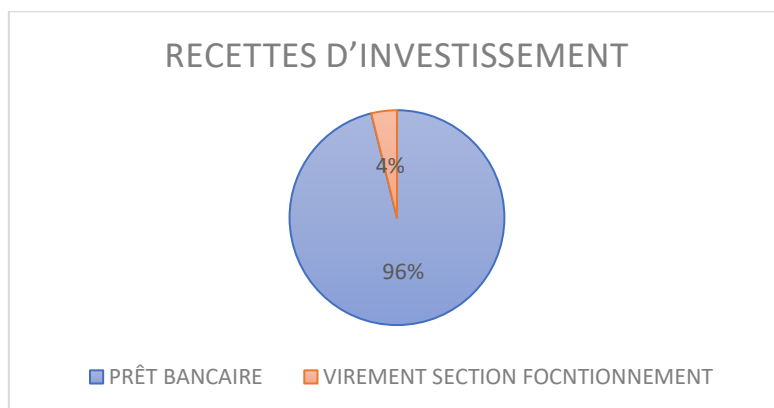
La CDC soutient le CIAS à hauteur de 250 000 €. Il y a également un gros soutien de l'état avec l'ANCT.

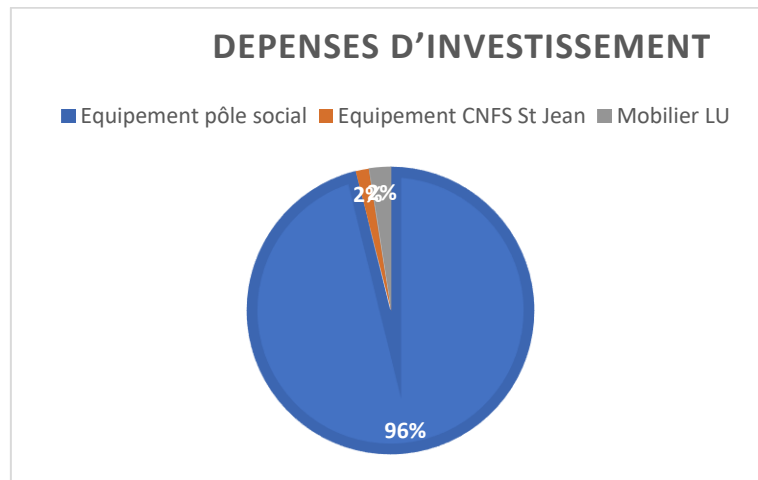
[DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 393 300 €](#)



Cécile DESPLANTES précise que 35 000€ sont consacrés aux logements d'urgence soit 38 % des charges de fonctionnement à caractère général. Elle précise que des charges ont été prévues pour le déploiement des conseillers numériques, à la campagne de vaccination par exemple. Le 4^{ème} logement d'urgence n'a pas été inscrit au budget. L'idée sera de suivre l'expérimentation du logement du Gué. Les charges du personnel correspondent à la rémunération, aux charges sociales et aux avantages sociaux.

INVESTISSEMENT 208 000 €





Prêt bancaire pour équiper et meubler le pôle social

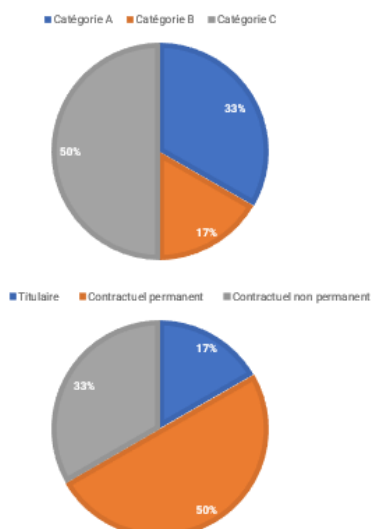
Objectifs 2022 :

- Affiner le budget d'équipement
- Optimiser les sources de financement externe : AAP, subventions, partenariat avec Cyclad

L'idée est de faire le moins de dépense possible et d'optimiser les partenariats notamment avec Cyclad pour le mobilier ou de mobiliser la CAF (donc une mobilisation de partenaire) pour trouver des partenaires pour équiper le futur pôle social. Elle précise également que nous aurons des investissements lourds à faire car nous sommes sur un bâtiment à nu. Les achats seront par exemple l'achat de chambre froide.

LES RESSOURCES HUMAINES

6 agents sur le CIAS pour une rémunération annuelle brute de 216 000 € au 07/02/2022



- 
- | Sexe | Pourcentage |
|--------|-------------|
| Hommes | 33% |
| Femmes | 67% |
- 37,5 jours sur le CET au 31/12/2022
 - 5 agents ont un cycle de travail à 37h30 et un à 39h00



Cécile DESPLANTES nous informe que le service compte 2 hommes ce qui est rare pour un service social. Elle précise également qu'à l'ouverture des CET en fin d'année, seuls 3 agents étaient éligibles sur les 5 présents dans le service. Les conseillers numériques sont en contrat de projet.

LES RESSOURCES HUMAINES – FOCUS SUR LE CENTRE DE VACCINATION

Des effectifs variables suivant les aléas de la campagne de vaccination : un fonctionnement prévu pour 6 mois.

Au 09/02/2022 : un agent en contrat centre de gestion à 0,80 ETP en catégorie A pour assurer la coordination et l'accueil sur le centre : des renforts en interne (CDC et CIAS) sont privilégiés.

Elle nous précise que la coordinatrice assure l'ensemble des missions actuelles sur le centre de vaccination. Dans le budget, il est prévu un poste de coordination à temps partiel ainsi que celui d'un secrétaire à temps partiel également.

Monsieur le Président prend la parole pour souligner que la création d'un CIAS est une orientation politique forte avec une vraie concrétisation de la volonté politique annoncée pour aider au maximum la population et apporter aide et soutien aux personnes en difficultés. Il se réjouit que le CIAS soit déjà composé de 6 agents.

Après en avoir délibéré par 21 voix POUR, le Conseil d'Administration PREND ACTE de l'orientation budgétaire 2022.

4/ Ressources humaines -Modification du tableau des effectifs – Elargissement des filières pour le poste de charge de missions CLS –CLSM

Madame la Directrice du CIAS prend la parole et annonce que la Chargée de mission du CLS -CLSM **Madame LE GOURRIEREC Lucie**, a fait part à la Direction de son souhait de quitter son poste prochainement.

En effet, au vu de l'expérience vécue au centre de vaccination elle ne souhaite pas poursuivre ces missions. Ainsi afin de se donner plus de chance de pouvoir recruter, il est proposé d'élargir les filières de recrutement pour ce poste. Une piste pour une mutation en interne est évoquée pour le moment.

Ainsi elle explique aux administrateurs qu'il appartient au Conseil d'Administration de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Considérant l'évolution des missions et services du CIAS, il convient d'adapter les effectifs en conséquence et s'approcher de l'organigramme présenté au Conseil d'Administration du 25 novembre 2020.



Il est donc proposé :

↳ **La création d'un emploi**

- **L'ouverture d'un poste d'Infirmier en soins généraux – filière médico-sociale – Chargé de mission CLS -CLSM** – Il s'agit d'élargir les possibilités de recrutement sur ce poste alors qu'un emploi est déjà ouvert sur le grade d'Attaché Territorial, au tableau des effectifs.

Les modalités de recrutement s'effectueront selon les conditions statutaires propres à la fonction publique territoriale. *A défaut de pourvoir le poste par un agent titulaire, celui-ci pourra être pourvu par un agent sous contrat selon les dispositions des articles 3 à 3-2 de la loi du 26 Janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et son décret d'application.*

Sa rémunération sera calculée par référence à la grille indiciaire des Infirmiers en soins généraux Territoriaux (du 1^{er} au dernier échelon).

Le tableau des effectifs serait ainsi modifié :

TABLEAU DES EFFECTIFS

	CATEGORIES	GRADES OU EMPLOIS	POSTES OUVERTS	EFFECTIFS POURVUS				Effectifs non pourvus
				Temps Complet		Temps Non Complet		
				Titulaire	Non Titulaire	Titulaire	Non Titulaire	
Filière Administrative			4	0	0	0	0	4
	Catégorie A	Attaché	2	0	2	0	0	0
	Catégorie B	Rédacteur	1	0	0	0	0	1
	Catégorie C	Adjoint Administratif	1	1	0	0	0	0
Filière Sanitaire et Sociale			3	0	1	0	0	1
	Catégorie A	Assistant <u>Socio Educatif</u>	1	0	0	0	0	1
		Conseiller <u>Socio Educatif</u>	1	0	0	0	0	1
		Infirmier en soins généraux	1	0	0	0	0	1
TOTAL GENERAL		TOTAL	7	0	1	0	0	5



Le Conseil d'Administration APPROUVE à l'unanimité la création de l'emploi, le tableau des effectifs joint et autorise le Président ou son représentant à prendre toutes dispositions pour ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

5) Convention avec l'Agence Régionale de Santé Nouvelle Aquitaine pour le centre de vaccination

Cécile DESPLANTES réalise un point de situation concernant le centre de vaccination. En lien avec l'Agence Régionale de Santé de Nouvelle-Aquitaine et sur demande de la Préfecture de Charente-Maritime, le Centre Intercommunal d'Action Sociale a procédé à la réouverture du centre de vaccination Aunis Atlantique le 21 décembre 2021 au 2, rue Dinot à Marans.

La Communauté de Communes Aunis Atlantique apporte bien évidemment son concours logistique et technique mais le CIAS porte l'ensemble des ressources humaines qui intervient directement sur le centre de vaccination sur les fonctions d'accueil, de coordination ainsi que d'entretien des locaux.

C'est pourquoi il est proposé que le Centre Intercommunal d'Action Sociale conventionne à ce titre avec l'Agence Régionale de Santé Nouvelle Aquitaine. L'ARS nous propose de signer une convention de financement pour les types de dépenses suivants, sur la base de déclarations mensuelles ou trimestrielles :

Prestation d'hygiène – élimination des déchets	Montant Maximum : 1 500 € / mois
Fonction d'accueil et/ou de secrétariat	Montant maximum : 2 800 € / mois
Fonction d'organisation / de coordination / de logistique	Montant maximum : 3 500 € / mois
Surcoût locaux : fluides – gardiennage - sécurité	Montant maximum : 1 170 € / mois
TOTAL	8 970 € / mois

L'ARS procédera au paiement mensuel de ces dépenses sur présentation des annexes à la convention, dûment complétées

De plus elle rappelle que l'année dernière la convention signée l'année dernière l'était avec la CDC Aunis Atlantique et que cette année elle sera signée avec le CIAS. Son contenu reste le même, exception faite d'une ligne sur les fluides et le gardiennage qui a été ajoutée. Cette ligne permettra d'indemniser la ville de Marans pour le prêt de la salle.



Monsieur le Président remercie fortement de nouveau la ville de Marans pour le prêt des deux salles qui a permis l'ouverture des centres de vaccination. Il précise également que le reste à charge pour la collectivité reste faible entre 1500 et 2000 € (l'ARS remboursant en partie les dépenses engagées).

A l'unanimité, le Conseil d'Administration AUTORISE le Président ou son représentant à signer la convention de financement avec l'Agence Régionale de Santé Nouvelle Aquitaine et autorise le Président ou son représentant à signer tout acte relatif à la présente délibération.

Monsieur le Président propose de passer directement à la partie présentation des projets en cours concernant le centre de vaccination.

La Directrice du CIAS prend la parole pour présenter l'activité du centre :

Bilan 2021 : 25 320 injections :

23 904 injections réalisées à la salle polyvalente de Bordeaux entre le 20/01/2021 et le 29/10/2021 :

- 11 809 1ères injections
- 11 102 2èmes injections
- 993 3èmes injections

Réouverture temporaire du centre à compter du 21/12/2022 dans les locaux de l'âge d'or 2, rue Dinot

1416 injections réalisées en 6 jours d'ouverture : 48 1ères, 19 2èmes et 1349 3èmes.

Bilan au 04/02/2022 :

Ouverture 3 jours par semaine en janvier puis 2 jours par semaine en février les mardis (Moderna) et les mercredis (PFIZER)

1527 injections réalisées depuis le 01/01/2022 :

- 76 1ères injections
- 79 deuxièmes
- 1527 troisièmes injections

- Une baisse importante des rendez-vous à compter de la deuxième quinzaine de janvier 2022 sur l'ensemble du département
- Une demande de maintien des centres de proximité de la part de l'ARS pour mars et avril
- Maintien de la problématique des locaux

Elle nous indique que l'ARS souhaite que le centre reste ouvert. Mais elle précise que nous aviserons en fonction de la disponibilité de la salle et de la demande. Si nous restons sur les chiffres actuels de vaccination, les libéraux du territoire pourront prendre le relai.



6) Adhésion à la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Aunis Nord Aunis

Cécile DESPLANTES poursuit par la présentation de la CPTS. La Communauté Professionnelle de Santé Aunis Nord fédère les professionnels de santé d'un territoire couvrant le nord de la CDA de La Rochelle et Aunis Atlantique pour un bassin de population de 80 000 habitants.

Au regard de l'axe 5 du Contrat Local de Santé visant le développement de l'offre de soins sur le territoire, il est proposé d'adhérer à la CPTS Aunis Nord pour un montant de cotisation annuelle de 100 €.

Elle précise que ce dispositif est très complémentaire aux actions du CIAS.

Monsieur le Président demande s'il est nécessaire d'adhérer pour les communes. En effet les mairies ont reçu une sollicitation en directe.

Cécile DESPLANTES répond en disant que c'est plus favorable que le CIAS soit dans les organes de décisions.

Philippe NEAU ajoute que la part d'actions et le pouvoir d'agir de la commune dans ces dispositifs lui semble très faible.

Lucie Le GOURRIEREC répond que le CIAS ajouté aux communes dans ce dispositif ; cela donne plus de poids dans les décisions.

Le Conseil d'Administration APPROUVE le principe de l'adhésion à la CPTS Aunis Nord pour un montant de 100€, INSCRIT au budget les crédits correspondants et AUTORISE le Président ou son représentant à signer tous documents se rapportant à la présente délibération

7) Modification des documents cadre liés aux logements d'urgence

Philippe PELLETIER prend la parole pour présenter une demande de modification des documents cadre liés aux logements d'urgence.

Les travaux du dernier groupe hébergement logement conduisent à modifier les règlements intérieurs des logements d'urgence, les contrats d'occupation ainsi que les avenants au contrat d'occupation pour introduire l'article suivant :

« L'apport de biens mobiliers personnels au sein des logements d'urgence est strictement interdit, considérant que les logements sont intégralement meublés et équipés afin de fournir des conditions d'accueil optimales ».

« Les frais liés à la détérioration du logement ou du matériel mis à disposition ainsi que les frais engendrés par le départ de la personne hébergée pourront être facturés à Madame/Monsieur..... par le CIAS. »

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, APPROUVE CES MODIFICATIONS et AUTORISE le Président ou son représentant à signer tous documents se rapportant à la présente délibération.



Philippe PELLETIER propose de faire un point sur les logements d'urgence. Il donne la parole à **Elodie GALLOCHAT**.

Elodie GALLOCHAT prend la parole et réalise un point de situation sur les différents logements.

Marans :

- Était occupé environ 5 semaines par un Mr auteur et victime qui se mettait à l'abri le temps de retrouver son moyen de locomotion. Solution d'hébergement chez un proche à sa sortie.
- Mr ne s'est pas présenté au rdv mais a rendu les clés.
- Occupé depuis le 05/02 par une dame et ses enfants, victime de violence psychologique. Positionnée par la DT. Contrat jusqu'au 11/03. Mme a déjà engagé des recherches de logement.

Courçon :

- Logement occupé depuis le 18/11. Une dame et deux de ses enfants.
- Mme recherche un logement sur les secteurs de Courçon et Marans. Elle a eu des pistes révélées négatives de par son statut d'intérimaire.
- Contrat en cours jusqu'au 11/02. Renouvelé jusqu'au 11/03.

Le Gué :

- Logement occupé depuis le 23/12. Une dame et sa fille. Ce logement de transition leur convient
- Contrat en cours jusqu'au 23/03.

Lors du dernier Groupe de Travail Hébergement Logement, les élus ont réorienté la priorité vers la protection des personnes.

Cécile DESPLANTES reprend la parole pour faire un point sur la dernière sortie de Courçon. Elle informe le conseil d'administration que la personne a été placée sous tutelle. La personne qui est en charge de son dossier va s'organiser pour récupérer les effets personnels de monsieur (papier, argent et mobilier).

8) Inclusion Numérique

Cécile DESPLANTES présente l'actualité du territoire sur les questions d'inclusion numérique.

Labellisation de l'Espace Mosaïque au 01/01/2022 comme Maison France Service au 27, route de Benon

Déploiement des conseillers numériques :

- L'immense majorité des communes demandeuses ont été rencontrées : l'intuition d'un besoin exponentiel même s'il est difficile de le quantifier



- Un pré-planning va être proposé à chaque commune avec une demi-journée d'intervention tous les 15 jours.
- Exception pour Angliers et St Jean : ces deux communes feront l'objet d'une intervention hebdomadaire pour répondre à la demande d'un public déjà présent (relais APTIC à la médiathèque et fermeture MSAP au 31/12/2022).

Elle ajoute également que la commune de Cram-Chaban mène une enquête auprès de ces habitants pour recueillir leurs besoins. Dans les autres communes, c'est l'intuition d'un besoin.

Elle précise que pour le moment, les communes auront une intervention ½ journée tous les 15 jours car Nassima étant seule jusqu'à mi-mai. A partir du 1^{er} juin, les conseillers numériques, pourront rejoindre l'agence postale de St Jean de Liversay.

Sylvie Gatineau confirme que les conseillers numériques pourront venir à l'agence postale dès le 1er juin.

La parole est laissée à **Nassima RAVARIT** et à **Harry VAN LIEMPD**, les 2 conseillers numériques. Ils présentent en binôme leur missions.

L'offre de services du conseiller numérique

En tant qu'utilisateur, le conseiller numérique m'aide prioritairement à :



Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette etc.).



Naviguer sur Internet : outil de fonctionnement et de navigation web.



Connaître l'environnement et le vocabulaire numérique.



Envoyer, recevoir, gérer mes courriels.



Apprendre les bases du traitement de texte.



Installer et utiliser des applis utiles sur mon smartphone.





Créer et gérer (stocker, ranger, partager) mes contenus numériques.



L'offre de services du conseiller numérique

En tant qu'utilisateur, le conseiller numérique peut m'accompagner si :



<p> Je veux échanger avec mes proches</p> <p>▼</p> <p>Découvrir et utiliser les outils de messagerie électronique (envoi classique, envoi de pièces jointes, réception, réponse et gestion).</p> <p>Découvrir et utiliser les réseaux sociaux.</p> <p>Découvrir, installer et utiliser les logiciels de communication sur mes outils numériques (Skype, WhatsApp, etc.).</p>	<p> Je veux trouver un emploi ou une formation</p> <p>▼</p> <p>Découvrir et utiliser les plateformes de recherche d'emploi.</p> <p>Utiliser les réseaux sociaux pour ma recherche d'emploi.</p> <p>Découvrir les ressources en ligne pour réaliser mon CV et le diffuser en ligne.</p> <p>Déposer une annonce sur les sites de petites annonces d'emploi.</p>	<p> Je veux accompagner mon enfant</p> <p>▼</p> <p>Suivre la scolarité de mon enfant à travers les outils numériques (logiciels de gestion de vie scolaire).</p> <p>Accéder aux services en ligne communaux de l'enfance.</p> <p>Découvrir et connaître les usages numériques des enfants / adolescents.</p> <p>Me sensibiliser aux mécanismes excessifs ou addictifs liés au numérique.</p>
--	---	--

Faire mes déclarations en ligne sur Pôle Emploi.

L'offre de services complémentaire du conseiller numérique







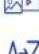


En tant qu'utilisateur, le conseiller numérique peut aussi m'accompagner si :

<p> Je veux utiliser les opportunités du numérique</p> <p>▼</p> <p>Déposer une annonce sur les sites de petites annonces.</p> <p>Découvrir et utiliser les modes de paiement en ligne.</p> <p>Découvrir les outils numériques pour maîtriser ma consommation énergétique.</p> <p>Bénéficier des avantages de la réalisation de mes démarches administratives.</p> <p>Créer et utiliser les espaces personnels des grands services publics (France Connect).</p>	<p> Je veux découvrir les opportunités de mon territoire</p> <p>▼</p> <p>Trouver un logement sur internet.</p> <p>Accéder à l'offre locale de soins.</p> <p>Découvrir les transports en commun et autres solutions de mobilité.</p> <p>Faire mes démarches auprès des services locaux.</p> <p>S'informer sur les activités culturelles et sociales près de chez moi.</p>	<p> Je veux connaître le numérique</p> <p>▼</p> <p>Apprendre à sécuriser mes connexions et me protéger des arnaques sur internet et par mail.</p> <p>Adopter un usage du numérique respectueux de l'environnement.</p> <p>Apprendre à gérer, protéger mes données personnelles, et effacer mes traces sur le web.</p> <p>Apprendre les techniques de vérification de l'information.</p> <p>Avoir des conseils pour un achat d'équipement et un abonnement internet adapté.</p>
---	--	---

Pied de page

Le conseiller numérique aide prioritairement l'utilisateur à



-  Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette, etc.)
-  Naviguer sur Internet
-  Envoyer, recevoir, gérer ses courriels
-  Installer et utiliser des applications utiles sur son smartphone
-  Créer et gérer (stocker, ranger, partager) ses contenus numériques.
-  Connaître l'environnement et le vocabulaire numérique
-  Apprendre les bases du traitement de texte



En tant que conseiller numérique, je sais :



Monsieur le Président reprend la parole pour affirmer que c'est une volonté politique forte l'inclusion numérique qui a été réaffirmé dans le projet de territoire. Il souligne également que les 2 centres sociaux du territoire ont recruté des agents France Service. Il indique que nous sommes sur des missions très proches et très complémentaires. Il y a une vraie mise en réseau à faire. Il ajoute que la demande est à la fois sur le fonctionnement de l'outil informatique et sur les démarches en ligne. Il faut travailler ensemble pour aller vers une autonomie numérique donc de la mise en réseau est primordiale.

Il sera important d'échanger régulièrement avec les centres sociaux, les communes et les conseillers numériques pour voir si nous sommes bien tous complémentaires.

Gislaine GOT demande s'il y a un nombre de personnes minimum pour que vous déplaciez ?

Nassima RAVARIT répond que l'idée est de mettre en place des créneaux de ½ journées tous les 15 jours. L'idée est de tester au début pour voir la demande.

Monsieur le Président répond que c'est à nous de faire de la communication.

Philippe NEAU ajoute qu'il est important de ne pas infantiliser les personnes, en disant cela est facile cela peut brusquer les gens. L'idée de faire avec les gens et de les accompagner est très importante. Cela va faire venir les personnes donc le langage est très important.

Dominique Le CORGNE souligne qu'il est important de bien montrer les passerelles aux personnes entre conseillers numériques et agents France service.

Dominique ROBIGO demande si les personnes doivent être dotées d'outils ?

Nassima RAVARIT répond que des outils seront mis à la disposition. Il faudra s'assurer qu'une connexion sécurisée est bien mise en place.

Dominique ROBIGO ajoute qu'une communication devra être faite pour bien expliquer le but et la différence entre les dispositifs.

Philippe NEAU ajoute qu'il ne faut surtout pas aller dans la culpabilité.



9) Pole social

Cécile DESPLANTES prend la parole pour présenter l'avancement du projet du Pôle Social. Elle présente le choix des entreprises et le démarrage des travaux.

Lot	Entreprise retenue
Désamiantage	PROMPT
Démolition	ATLAS
Gros œuvre	VENANT
Charpente bois	CHARPENTIER
Couverture	LOT MANQUANT – EN COURS
Etanchéité	BELOUIN
Bardage	BELOUIN
Serrurerie	FABAREZ
Menuiseries extérieures	SERRURERIE LUCON
CVC Plomberie	CSA
Electricité	SYNERTEC
Cloisons – faux plafonds	PIERRE FAURE
Menuiserie intérieure	EBENISTERIE CREATION
Revêtements de sols - faïence	DUCEPT
Peinture	ARMONIE DECO
VRD	ATLANROUTE

Elle précise que le début des travaux aura lieu début mars.

Monsieur le Président nous informe que l'enveloppe financière annoncée sera bien tenue (2 100 000 €). Il précise qu'un seul lot est manquant celui de la couverture.

Cécile DESPLANTES précise qu'une campagne d'activation du site aura lieu ainsi qu'une campagne de collecte. La construction du programme d'actions est en cours. Les projets en réflexion sont les suivants en partenariat avec le service culture:

- Visites virtuelles** du site avec Aunis TV pendant les travaux
- Une **visite insolite** en octobre avec la SCOP ATEMPORELLE
- Une **exposition photos** avec le photographe Samuel BUTON : un travail de collecte est lancé avec
- Une **conférence avec Yanis SUIRE** sur le patrimoine local et notamment la Laiterie



Elle ajoute que le programme sera modulable en fonction du contexte sanitaire. Elle précise également que des personnes ayant travaillé ou habité à côté de la Laiterie sont invitées à venir témoigner de l'histoire de la laiterie. L'idée étant de faire un travail de mémoire durable de ce lieu.

Cécile DESPLANTES ajoute que concernant l'appel à projets de la recyclerie, un cahier des charges est en cours de rédaction. Mais elle indique que des candidatures spontanées sont déjà arrivées.

10) Actions liées au contrat local de santé

Lucie Le GOURRIEREC prend la parole pour présenter les dernières actions mises en place dans le cadre du CLS / CLSM depuis le dernier conseil d'administration.

- Formation santé environnement à destination des personnels du service petite enfance à Cyclab à Surgères. Cela a permis d'amener une réflexion pour les prochains marchés publics sur les produits ménagers et sur le prestataire de repas. Une explication théorique sur les perturbateurs endocriniens a été exposée lors de la formation.
- Formation « Accueillir un enfant en situation de handicap ou à besoins spécifiques »
3 sessions de formation se sont déroulées, session animée par une formatrice de l'association une souris verte. L'axe 2 CLS va élargir son champ d'action à celui du handicap afin d'aborder cette thématique.
→ Possibilité de récupérer des « my extra box ».

CPTS:

- Note aux élus pour présentation du dispositif,
- Intégration de la chargée de missions de la CPTS au groupe de violences conjugales,
- Réflexion autour d'un dispositif d'évaluation de la dépendance des personnes âgées.

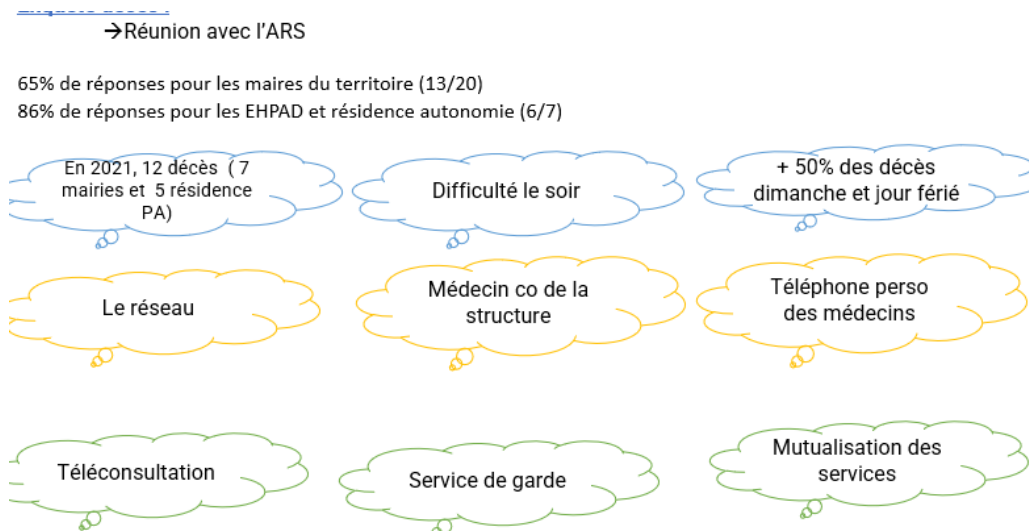
Lucie Le GOURRIEREC précise qu'une CPTS sur un territoire peut être un outil qui peut favoriser l'installation de nouveaux professionnels de santé.

CLSM:

- Réunion des coordo CLSM de France : Travail entre les CLSM et la plateforme 3114,
- Plénière du CLSM en visio (environ 20 participants).

Lucie Le GOURRIEREC précise que cette plénière a permis de faire un état des lieux des projets, de communiquer des informations à l'échelle nationale et local en santé mentale et d'exposer les projets et actions à venir pour 2022.

Retour enquête sur les décès :



Lucie Le GOURRIEREC explique que les résultats donnent une tendance plutôt que des chiffres précis (au vu des résultats). Un échange a eu lieu avec l'ARS. Les réponses exposées sont que pour l'ARS, les indicateurs sont plutôt favorables sur notre territoire.

Monsieur le Président indique que sur le territoire la problématique des décès est bien réelle. Cela est incroyable.

Dominique Le CORGNE explique que quand il manque la signature d'un médecin dans le cadre d'un décès, cela est problématique. Il souligne l'importance du réseau dans le cadre de ces situations.

Monsieur le Président explique que les médecins ne sont pas opposés aux services de garde mais c'est l'ARS qui a supprimé le service sur le territoire.

Sylvie GATINEAU propose de faire un mail à l'ARS à chaque situation de décès compliqué à gérer.

Lucie Le GOURRIEREC précise qu'en général la solution est trouvée en interne sur le territoire et que l'information ne remonte pas forcément à l'ARS. La proposition est faite que à chaque situation de décès compliquée un mail soit envoyé à l'ARS avec copie au CIAS.

Monsieur le Président ajoute qu'une solution devra être trouvée. D'autant plus que les médecins qui se déplacent actuellement sont proches de la retraite. Il ajoute que les jeunes médecins sont moins connus, ils sont moins dans notre réseau.

Les projets à venir pour 2022 :

Appel à projets « conférence des financeurs », en lien avec le service culture :



- Spectacle dans les résidences d'hébergement pour PA (en salle, en chambre et dans les unités fermées),
- Projet malle de livre dans les bibliothèques du territoire (livres en gros caractère, livre audio, presse, loupe numérique).

Appel à projets de la région :

→ CPS, 1^{er} secours en santé mentale, théâtre forum.

Projet addiction :

- Un atelier découvert d'outils d'intervention à destination des professionnels travaillant avec un public jeune

Autres projets :

- Lancement des groupes de travail dans le cadre du CLS et CLSM
- Plénière du CLS au printemps
- Travail en collaboration avec le CPTS sur les soins de 1^{er} recours et l'installation de professionnels de santé
- Développement du réseau 3^{ème} âge

11) Mutuelle de territoire

Elodie GALLOCHAT prend la parole pour faire un point sur la mutuelle de territoire :

Bilan des rdvs de sept à janv. :

Moyenne de 2 personnes par permanence.

- Fréquence des permanences : mensuelle.
- Dernière permanence : 8 février avec 3 inscrits.
Prochaine permanence : 3 mars.

Réflexions sur l'amélioration du service :

- Mieux communiquer
- Délocaliser les permanences
- Établir un calendrier annuel.

Marjorie DUPE propose que les conseillers numériques aient des éléments lors de déplacements pour présenter la mutuelle de territoire.

Elodie GALLOCHAT répond qu'il est bien important de préciser que ce n'est pas un rdv qui engage mais qu'il permet de faire un point et sur les besoins en santé et d'obtenir une proposition en fonction 2 ou 3 mutuelles différentes.



Sylvie GATINEAU ajoute qu'il faut bien préciser que nous avons une seule mutuelle sur le territoire.

Philippe NEAU informe qu'il a accepté la proposition d'autres mutuelles.

Cécile DESPLANTES répond que cela est cumulable entre plusieurs mutuelles sur notre territoire. Elle précise juste que cette mutuelle de territoire apporte un volet conseil que d'autres mutuelles ne font pas, il n'y a pas de « volet pression » à signer un contrat. L'idée est que les gens aient une offre la plus complète possible sur le territoire et de limiter le non recours aux soins.

12) Boîtes de Noël

Elodie GALLOCHAT présente les résultats de l'opération boîtes de Noël.

367 boîtes collectées (300 en 2020)

Participants : 19 communes, CDC, CS Espace Mosaïque, Epicerie Le Nuà, Résidence La chancelière.

Distributions en semaines 1 et 2 par : Restos du cœur de Luché et Marans, Solidarité Courçon et Solidarité Pays Marandais.

Points positifs :

- Nombre de boîtes collectées : quasiment tous les bénéficiaires des associations concernés.
- Mot accompagnant le cadeau.

Points d'amélioration :

- Mieux communiquer (augmenter la mobilisation).
- Adapter le contenu aux profils des bénéficiaires.

Philippe NEAU propose de mettre une étiquette avec le genre et la taille pour éviter de tomber à côté du besoin des gens.

Sylvie GATINEAU propose également de pousser l'opération jusqu'au fin janvier, cela est une bonne idée. Elle pense que les personnes attendent que Noël soit passé et en cas de doublon peuvent les donner dans les boîtes de Noël.

13) Logements sociaux

Cécile DESPLANTES et **Elodie GALLOCHAT** souhaitent informer le CA d'un nouveau logement social. Il se situe à Sant Sauveur d'Aunis. Si des personnes sont intéressés, il faut renvoyer une fiche candidature. Il est rappelé la nécessité d'avoir un numéro de demande de logement



social pour pouvoir y accéder. Elles précisent que les situations trop dégradées ne pourront pas être prises en charge.

14/ Questions diverses

En l'absence de questions, **Monsieur le Président** clôt cette séance du Conseil d'Administration.

La séance est levée à 20h30.